

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE

Direction de la réglementation,
du contentieux et de la Coopération

RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS
ET REGLEMENTAIRES REGISSANT
LE SECTEUR DE LA SANTE

ANNÉE
2022

SOMMAIRES

I - LA CONSTITUTION

II- TEXTES LÉGISLATIFS

- Loi relative à la santé
- Loi relative au service civil

III- TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- Attributions du Ministre de la Santé
- Inspection générale
- Organisation de l'administration centrale du Ministère de la santé
- Services déconcentrés :
 - Direction de la santé et de la population
 - Direction déléguée de la santé et de la population
- Organes consultatifs :
 - Comité de population
 - Comité national de la santé reproductive et de bien-être familial.
 - Comité sectoriel de recherche
 - collège des experts
- Statuts particuliers et régimes indemnитaires des professionnels de santé :
 - Statuts particuliers des fonctionnaires appartenant aux corps relevant du ministère de la santé
 - Régimes indemnitaires des fonctionnaires appartenant aux corps relevant du ministère de la santé
 - Service civil
- Etablissements et structures publics et privés de santé :
 - Etablissements et structures publics de santé
 - Etablissements sous tutelle
 - Etablissements et structures privés de santé
- Prévention :
 - Vaccination obligatoire
 - Prévention de la carence en iodé
 - Hygiène et sécurité en milieu de travail
 - Médecine du travail
 - Maladies professionnelles
 - Protection sanitaire contre les rayonnements ionisants
 - Prévention des risques liés à l'amiante
 - L'usage du tabac
 - Protection sanitaire contre le risque toxique
 - Lutte contre la grippe d'origine aviaire

- Protection sanitaire des risques des travaux de taillage et de polissage des pierres de taille
 - Lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le syndrome d'immunodéficience
 - Lutte contre les maladies non transmissibles
 - Des urgences de santé publique de portée international
 - Lutte contre la résistance aux antimicrobiens
 - Santé mentale
 - Mesures sanitaires applicables à la rage animale
 - Protection de la santé du consommateur
 - L'allaitement maternel
- Ethique des sciences de la santé et déontologie médicale :
 - Comité d'éthique des sciences de la santé
 - Code de déontologie médicale
 - Soins et activités de santé :
 - Fonds d'affectation
 - Contrôle sanitaire aux frontières
 - Jumelage inter-établissements publics de santé
 - L'équipe sanitaire mobile
 - Contractualisation
 - Activité complémentaire
 - Périnatalité et néonatalogie
 - Soins à domicile
 - Transport sanitaire
 - Exercice à titre privé
 - Certificat médical de décès
 - Déclaration des décès maternels
 - Pharmacie :
 - Inspection de la pharmacie
 - Réglementation des produits pharmaceutique
 - officines pharmaceutiques

I - LA CONSTITUTION :

DES DROITS FONDAMENTAUX, DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES DEVOIR

CHAPITRE PREMIER :

Des droits fondamentaux et des libertés publiques

Art. 63. L'Etat veille à assurer au citoyen :

- l'accès à l'eau potable et à sa préservation pour les générations futures ;
- la protection de sa santé, notamment des personnes démunies ainsi que la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques ;
- l'accès au logement, notamment pour les catégories défavorisées

II- TEXTES LEGISLATIFS

* **Loi n° 84-10** du 11 février 1984 relative au service civil JO N° 7 du 14 Février 1984, Page 138

Modificatif :

- Loi n° 11-86 du 19 Août 1986 modifiant et complétant la loi n° 10-84 du 11 février 1984 relative au service civil. JO N° 34 du 20 Août 1986, Page 983.
- Ordonnance n° 06-06 du 15 Juillet 2006 modifiant et complétant la loi n° 10-84 du 11 février 1984 relative au service civil. JO N° 47 du 19 Juillet 2006, Page 13.

* **Loi n° 18-11** du 18 Chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018 relative à la santé. JO N° 46 du 29 Juillet 2018, Page 3

Modificatif :

- **Ordonnance n° 20-02** du 11 Moharram 1442 correspondant au 30 août 2020 modifiant et complétant la loi n° 11-18 du 18 Chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018 relative à la santé. JO N° 50 du 30 Août 2020, Page 4

III- TEXTES RÉGLEMENTAIRES

• Attributions du Ministre de la santé :

- Décret exécutif n° 11-379 du 25 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 21 novembre 2011 fixant les attributions du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière JO N° 63 du 23 Novembre 2011, Page 5

• Inspection Générale du Ministère de la santé :

- Décret exécutif n° 96-68 du 7 Ramadhan 1416 correspondant au 27 janvier 1996 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'inspection générale du ministère de la santé et de la population. JO N° 8 du 31 Janvier 1996, Page 5.

Modificatif :

- Décret exécutif n° 13-155 du 4 Jourmada Ethania 1434 correspondant au 15 au avril 2013 modifiant le décret exécutif n° 96-68 du 7 Ramadhan 1416 correspondant 27 janvier 1996 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'inspection générale du ministère de la santé et de la population. JO N° 22 du 25 Avril 2013, Page 27

• Organisation de l'administration centrale du Ministère de la santé :

- Décret exécutif n° 11-380 du 25 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 21 novembre 2011 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 63 du 23 Novembre 2011, Page 7
- Arrêté interministériel du 26 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 25 avril 2006 portant organisation en bureaux de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 38 du 11 Juin 2006, Page 15
- Arrêté interministériel du 2 Jourmada Ethania 1431 correspondant au 16 mai 2010 fixant le nombre de postes supérieurs des fonctionnaires appartenant aux corps communs, aux institutions et administrations publiques au titre de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière JO N° 76 du 15 Décembre 2010, Page 19
- Arrêté interministériel du 2 Jourmada Ethania 1431 correspondant au 16 mai 2010 fixant le nombre de postes supérieurs des ouvriers professionnels, des conducteurs d'automobiles et des appariteurs au titre de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 76 du 15 Décembre 2010, Page 19
- Arrêté interministériel du 16 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 22 novembre 2010 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 76 du 15 Décembre 2010, Page 19
- Arrêté interministériel du 11 Moharram 1442 correspondant au 30 août 2020 modifiant l'arrêté interministériel du 16 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 22 novembre 2010 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 62 du 14 Octobre 2020, Page 19

- Arrêté du 19 Chaâbane 1440 correspondant au 25 avril 2019 portant désignation des membres de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 48 du 31 Juillet 2019, Page 22.

Modificatif :

- Arrêté du 8 Safar 1443 correspondant au 15 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 19 Chaâbane 1440 correspondant au 25 avril 2019 portant désignation des membres de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 10 du 10 Février 2022, Page 22

- **Services déconcentrés :**

- Décret exécutif n° 97-261 du 9 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 14 juillet 1997 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des directions de la santé et de la population. JO N° 47 du 16 Juillet 1997, Page 10.

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 15 Moharram 1419 correspondant au 12 mai 1998 portant organisation de la direction de santé et de wilaya JO N° 38 du 03 Juin 1998, Page 22
- Décret exécutif n° 2000-194 du 20 Rabie Ethani 1421 correspondant au 22 juillet 2000 fixant la liste, les conditions d'accès et la classification des postes supérieurs des services déconcentrés de la santé et de la population de wilaya. JO N° 45 du 26 juillet 2000 Page 45.
- Arrêté interministériel du 7 Rajab 1441 correspondant au 2 mars 2020 fixant l'organisation de la direction déléguée de la santé et de la population en services et en bureaux au niveau des circonscriptions administratives dans certaines wilayas, dans les grandes villes et dans certaines villes nouvelles JO N° 20 du 05 Avril 2020, Page 25
- Arrêté du 12 Moharram 1442 correspondant au 31 août 2020 habilitant les directeurs de la santé et de la population de wilayas à représenter le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière dans les actions en justice. JO N° 62 du 14 Octobre 2020, Page 20

- **Organes consultatifs :**

- Décret exécutif n° 02-312 du 25 Rajab 1423 correspondant au 2 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de population et des comités de population de wilaya. JO N° 66 du 06 Octobre 2002, Page 8
-
- Arrêté n°53 du 27 juillet 2016, portant création, organisation et fonctionnement du comité national de la santé reproductive et de bien-être familial.
-
- Arrêté du 25 Dhou El Hidja 1437 correspondant au 27 septembre 2016 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 70 du 08 Décembre 2016, Page 26

Modificatif

- Arrêté du 26 Chaoual 1439 correspondant au 10 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 25 Dhou El Hidja 1437 correspondant au 27 septembre 2016 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 59 du 08 Octobre 2018, Page 23

- Arrêté du 7 Jounada Ethania 1442 correspondant au 21 janvier 2021 modifiant l'arrêté du 25 Dhoul Hidja 1437 correspondant au 27 septembre 2016 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. JO N° 12 du 17 Février 2021, Page 28.

- Arrêté n°04 du 16 février 2020, portant création, mission, composition, organisation et fonctionnement du collège des experts.

• **Statuts particuliers et régimes indemnitaire des professionnels de santé :**
Statuts particuliers des professionnels de santé

1- **Décret exécutif n° 08-129** du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire (JO N° 23/ 2008/ P 7).

Textes d'applications :

- Décret exécutif n° 09-199 du 29 Jounada El Oula 1430 correspondant au 24 mai 2009 définissant les activités de santé de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire et fixant les modalités de rétribution y afférentes. JO N° 31 du 24 Mai 2009, Page 22

- Arrêté interministériel du 16 Moharram 1433 correspondant au 11 décembre 2011 fixant les modalités de désignation en qualité de chef de service hospitalo-universitaire par intérim. JO N° 19 du 01 Avril 2012, Page 32

- Arrêté interministériel du 16 Moharram 1433 correspondant au 11 décembre 2011 fixant les modalités d'établissement des listes d'aptitude en vue de la nomination au poste supérieur de chef d'unité hospitalo-universitaire. JO N° 19 du 01 Avril 2012, Page 33

- Arrêté interministériel du 24 Dhoul Hidja 1437 correspondant au 26 septembre 2016 fixant les modalités d'organisation et de déroulement du concours pour la nomination au poste supérieur de chef de service hospitalo-universitaire. JO N° 61 du 19 Octobre 2016, Page 24

- Arrêté interministériel du 16 Moharram 1433 correspondant au 11 décembre 2011 portant définition du service hospitalo-universitaire et de l'unité hospitalo-universitaire. JO N° 19 du 01 Avril 2012, Page 31

2- **Décret exécutif n° 09-393** du 7 Dhoul Hidja 1430 correspondant au 24 novembre 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique (JO N° 70/ 2009/ P 7).

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 7 Rabie Ethani 1433 correspondant au 29 février 2012 fixant les critères de sélection des candidats appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique pour l'accès à la formation pour l'obtention du certificat d'études spécialisées en sciences médicales. JO N° 66 du 09 Décembre 2012, Page 22

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des praticiens médicaux généralistes de santé publique. JO N° 41 du 18 Août 2013, Page 21

- Arrêté du 6 Moharram 1436 correspondant au 30 octobre 2014 fixant le cadre d'organisation des concours pour l'accès aux grades appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique. JO N° 31 du 10 Juin 2015, Page 28
- 3- Décret exécutif n° 09-394 du 7 Dhoul El Hidja 1430 correspondant au 24 novembre 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des praticiens médicaux spécialistes de santé publique (JO N° 70 du 12 Dhoul El Hidja 1430, Page 15).

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre du corps des praticiens médicaux spécialistes de santé publique. JO N° 41 du 18 Août 2013, Page 20
- Arrêté interministériel du 29 Rabie Ethani 1436 correspondant au 19 février 2015 déterminant la grille d'évaluation pour la promotion du grade de praticien spécialiste principal au grade de praticien spécialiste en chef. JO N° 45 du 23 Août 2015, Page 31
- Arrêté du 6 Rabie Ethani 1438 correspondant au 5 janvier 2017 fixant le cadre d'organisation du concours sur épreuves pour la promotion au grade de praticien spécialiste principal appartenant au corps des praticiens médicaux spécialistes de santé publique. JO N° 30 du 17 Mai 2017, Page 30

Modificatif :

- Arrêté du 16 Rajab 1439 correspondant au 3 avril 2018 modifiant l'arrêté du 6 Rabie Ethani 1438 correspondant au 5 janvier 2017 fixant le cadre d'organisation du concours sur épreuves pour la promotion au grade de praticien spécialiste principal appartenant au corps des praticiens médicaux spécialistes de santé publique. JO N° 26 du 06 Mai 2018, Page 20
- 4- Décret exécutif n° 10-77 du 4 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 18 février 2010 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique (JO N° 13 du 07 Rabie El Aouel 1431, Page 5).

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique. JO N° 41 du 18 Août 2013, Page 21
- Arrêté interministériel du 16 Dhoul El Kaâda 1436 correspondant au 31 août 2015 fixant les critères de sélection des candidats, le contenu et les modalités d'organisation de la formation pour l'accès à la formation spécialisée de certains grades appartenant aux corps des praticiens inspecteurs de santé publique. JO N° 52 du 30 Septembre 2015, Page 26
- Arrêté du 4 Safar 1437 correspondant au 16 novembre 2015 fixant le cadre d'organisation des examens professionnels pour l'accès à certains grades appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique. JO N° 70 du 29 Décembre 2015, Page 27

- 5- **Décret exécutif n° 11-121** du 15 Rabil Ethani 1432 correspondant au 20 mars 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 17 du 20 Mars 2011, Page 8

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 23 Jourmada El Oula 1433 correspondant au 15 avril 2012 fixant les modalités d'organisation et les contenus des programmes de la formation spécialisée pour l'accès à certains grades des paramédicaux de santé publique. JO N° 15 du 17 Mars 2013, Page 20 .

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 15 Ramadhan 1439 correspondant au 31 mai 2018 complétant l'arrêté interministériel du 23 Jourmada El Oula 1433 correspondant au 15 avril 2012 fixant les modalités d'organisation et le contenu des programmes de la formation spécialisée pour l'accès à certains grades des paramédicaux de santé publique. JO N° 49 du 08 Août 2018, Page 28

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 40 du 04 Août 2013, Page 21.

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 11 Rabie El Aouel 1438 correspondant au 11 décembre 2016 complétant l'annexe de l'arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 21 du 02 Avril 2017, Page 21

- Arrêté interministériel du 25 Jourmada El Oula 1434 correspondant au 7 avril 2013 fixant les modalités d'organisation et le contenu des programmes de formation après intégration dans certains grades appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 46 du 22 Septembre 2013, Page 16.

- Arrêté interministériel du 26 Rabie Ethani 1436 correspondant au 16 février 2015 fixant les modalités d'organisation et le contenu du programme de la formation, pour l'accès au corps des professeurs d'enseignement paramédical, grade de professeur d'enseignement paramédical. JO N° 20 du 22 Avril 2015, Page 48

- Arrêté interministériel du 22 Ramadhan 1436 correspondant au 9 juillet 2015 fixant les modalités d'organisation, la durée ainsi que le contenu des programmes de la formation complémentaire préalable à la promotion dans certains grades appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 44 du 19 Août 2015, Page 29

- Arrêté interministériel du 6 Ramadhan 1436 correspondant au 23 juin 2015 fixant les modalités d'organisation, la durée ainsi que les contenus des programmes de la formation complémentaire préalable à la promotion dans le grade de paramédical spécialisé et principal de santé publique. JO N° 45 du 23 Août 2015, Page 3

- Arrêté du 29 Moharram 1433 correspondant au 24 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation et le contenu des programmes de la formation complémentaire des élèves paramédicaux, en cours de formation, des promotions 2011, 2012 et 2013, préalable à leur nomination dans le grade de paramédical de santé publique. JO N° 21 du 11 Avril 2012, Page 18

- Arrêté du 3 Rajab 1433 correspondant au 24 mai 2012 fixant les modalités de répartition du volume horaire hebdomadaire des professeurs d'enseignement paramédical. JO N° 5 du 23 Janvier 2013, Page 44
- Arrêté du 4 Ramadhan 1436 correspondant au 21 juin 2015 fixant la liste des spécialités des infirmiers spécialisés de santé publique. JO N° 39 du 19 Juillet 2015, Page 31
- Arrêté du 26 Rabie Ethani 1436 correspondant au 16 février 2015 fixant le cadre d'organisation des concours et examens professionnels pour l'accès à certains grades appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 23 du 06 Mai 2015, Page 29
- 6- **Décret exécutif n° 11-235** du Aouel Chaâbane 1432 correspondant au 3 juillet 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique JO N° 38 du 06 Juillet 2011, Page 6

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique. JO N° 40 du 04 Août 2013, Page 23
- Arrêté interministériel du 25 Jounada El Oula 1434 correspondant au 7 avril 2013 fixant les modalités d'organisation et le contenu du programme de formation après intégration dans le grade d'auxiliaire médical en anesthésie-réanimation. JO N° 44 du 15 Septembre 2013, Page 20
- Arrêté interministériel du 26 Rabie Ethani 1436 correspondant au 16 février 2015 fixant les modalités d'organisation et le contenu du programme de la formation, pour l'accès au corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique enseignante, grade d'auxiliaire médical en anesthésie réanimation de santé publique enseignant. JO N° 20 du 22 Avril 2015, Page 50
- Arrêté du 29 Mouharam 1433 correspondant au 24 décembre 2011 fixant formation complémentaire des élèves auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation, en cours de formation, des promotions 2011, 2012 et 2013, préalable à leur nomination dans le grade d'auxiliaire médical en anesthésie réanimation. JO N° 21 du 11 Avril 2012, Page 27
- Arrêté du 18 Rajab 1436 correspondant au 7 mai 2015 fixant le cadre d'organisation des concours sur épreuves et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant aux corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique. JO N° 33 du 22 Juin 2015, Page 26
- 7- **Décret exécutif n° 11-122** du 15 Rabie Ethani 1432 correspondant au 20 mars 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des sages-femmes de santé publique (n°17/2011/ P 36).

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre du corps des sages-femmes de santé publique JO N° 40 du 04 Août 2013, Page 22
- Arrêté interministériel du 25 Jounada El Oula 1434 correspondant au 7 avril 2013 fixant les modalités d'organisation et le contenu du programme de formation après intégration dans le grade de sage-femme. JO N° 44 du 15 Septembre 2013, Page 22

- Arrêté du 29 Moharram 1433 correspondant au 24 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation et le contenu du programme de la formation complémentaire des Élèves sages-femmes, en cours de formation, des promotions 2011, 2012 et 2013, préalable à leur nomination dans le grade de sage-femme. JO N° 21 du 11 Avril 2012, Page 25
- Arrêté du 18 Rajab 1436 correspondant au 7 mai 2015 fixant le cadre d'organisation des concours sur épreuves et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant au corps des sages-femmes de santé publique. JO N° 33 du 22 Juin 2015, Page 24
- 8 - **Décret exécutif n° 10-178** du 25 Rajab 1431 correspondant au 8 juillet 2010 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des physiciens médicaux de santé publique. JO N° 43 du 14 Juillet 2010, Page 5

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre du corps des physiciens médicaux de santé publique JO N° 41 du 18 Août 2013, Page 24
- Arrêté du 18 Rajab 1436 correspondant au 7 mai 2015 fixant le cadre d'organisation des concours sur titre et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant au corps des physiciens médicaux de santé publique. JO N° 48 du 09 Septembre 2015, Page 26
- 9- **Décret exécutif n° 09-240** du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des psychologues de santé publique. JO N° 43 du 22 Juillet 2009, Page 15

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des psychologues de santé publique. JO N° 41 du 18 Août 2013, Page 23
- Arrêté du 4 Safar 1437 correspondant au 16 novembre 2015 fixant le cadre d'organisation des concours et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant aux corps des psychologues de santé publique. JO N° 22 du 10 Avril 2016, Page 25
- 10- **Décret exécutif n° 11-152** du 29 Rabie Ethani 1432 correspondant au 3 avril 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des biologistes de santé publique. JO N° 21 du 03 Avril 2011, Page 11

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des biologistes de santé publique. JO N° 40 du 4 Août 2013, Page 24

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 11 Jourada El Oula 1435 correspondant au 13 mars 2014 complétant l'annexe de l'arrêté interministériel du 2 Rajab 1434 correspondant au 12 mai 2013 fixant le nombre de postes supérieurs au titre des corps des biologistes de santé publique. JO N° 21 du 09 Avril 2014, Page 41

- Arrêté interministériel du 24 Dhoul El Kaada 1433 correspondant au 10 octobre 2012 complétant la liste des spécialités pour le recrutement et la promotion dans les corps des biologistes de santé publique. JO N° 46 du 22 Septembre 2013, Page 13
 - Arrêté du 14 Chaâbane 1437 correspondant au 21 mai 2016 fixant le cadre d'organisation des concours et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant aux corps des biologistes de santé publique. JO N° 55 du 21 Septembre 2016, Page 13
-

- 11- **Décret exécutif n° 09-161** du 7 Jourmada El Oula 1430 correspondant au 2 mai 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des administrateurs des services de santé. JO N° 28 du 10 Mai 2009, Page 10

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 14 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 28 février 2010 fixant les modalités d'organisation, les programmes ainsi que les conditions d'accès à la formation spécialisée concernant certains grades appartenant au corps des administrateurs des services de santé. JO N° 27 du 25 Avril 2010, Page 12

Modificatif

- Arrêté interministériel du 17 Dhoul El Hidja 1432 correspondant au 13 novembre 2011 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 14 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 28 février 2010 fixant les modalités d'organisation, les programmes ainsi que les conditions d'accès à la formation spécialisée concernant certains grades appartenant au corps des administrateurs des services de santé. JO N° 16 du 21 Mars 2012, Page 2
 - Arrêté interministériel du 12 Dhoul El Hidja 1435 correspondant au 6 octobre 2014 complétant l'arrêté interministériel du 14 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 28 février 2010 fixant les modalités d'organisation, les programmes ainsi que les conditions d'accès à la formation spécialisée concernant certains grades appartenant au corps des administrateurs des services de santé. JO N° 69 du 03 Décembre 2014, Page 25
 - Arrêté interministériel du 15 Rabie Ethani 1434 correspondant au 26 février 2013 fixant les modalités d'organisation, la durée ainsi que le contenu du programme de la formation spécialisée préalable à la promotion dans le grade d'administrateur des services de santé. JO N° 44 du 15 Septembre 2013, Page 18
 - Arrêté du 29 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 20 janvier 2015 fixant le cadre d'organisation des concours et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant au corps des administrateurs des services de santé. JO N° 33 du 22 Juin 2015, Page 20
-

- 12- **Décret exécutif n° 11-236** du Aouel Chaâbane 1432 correspondant au 3 juillet 2011 portant statut du résident en sciences médicales. JO N° 38 du 06 Juillet 2011, Page 11
-

- Arrêté du 14 Dhoul El Kaâda 1438 correspondant au 6 août 2017 fixant la liste des établissements publics habilités pour l'organisation du déroulement des concours sur épreuves et examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant aux corps spécifiques au ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. (JO N° 63 / 2017 / P 9)



Régimes indemnитaires des professionnels de santé :

- **Décret exécutif n° 10-251** du 12 Dhoul El Kaada 1431 correspondant au 20 octobre 2010 instituant le régime indemnitaire de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire JO N° 60 du 20 Octobre 2010, Page 8

-
- **Décret exécutif n° 11-188** du 2 Jumada Ethania 1432 correspondant au 5 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique. JO N° 26 du 08 MAI 2011, Page 14

-
- Décret exécutif n° 11-199 du 21 Jumada Ethania 1432 correspondant au 24 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant au corps des praticiens médicaux spécialistes de santé publique JO N° 30 DU 1 JUIN 2011, PAGE 14

-
- **Décret exécutif n° 11-187** du 2 Jumada Ethania 1432 correspondant au 5 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique JO N° 26 du 08 Mai 2011, Page 13

-
- **Décret exécutif n° 11-200** du 21 Jumada Ethania 1432 correspondant au 24 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique (JO N° 30 du 30 juin 2011, Page 16).

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 13-228** du 17 Chaâbane 1434 correspondant au 26 juin 2013 complétant le décret exécutif n° 11-200 du 21 Jumada Ethania 1432 correspondant au 24 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique. JO N° 34 du 30 Juin 2013, Page 11

-
- **Décret exécutif n° 11-289** du 15 Ramadhan 1432 correspondant au 15 août 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des auxiliaires médicaux en anesthésie - réanimation de santé publique. JO N° 46 du 17 Août 2011, Page 16

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 13-241** du 17 Chaâbane 1434 correspondant au 26 juin 2013 complétant le décret exécutif n° 11-289 du 15 Ramadhan 1432 correspondant au 15 août 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique. JO N° 34 du 30 Juin 2013, Page 19

-
- **Décret exécutif n° 11-201** du 21 Jumada Ethania 1432 correspondant au 24 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant au corps des sages-femmes de santé publique. JO N° 30 du 1 JUIN 2011, Page 17.

- **Décret exécutif n° 11-210** du 30 Jumada Ethania 1432 correspondant au 2 juin 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant au corps des physiciens médicaux de santé publique. JO N° 31 Du 5 juin 2011, Page 7

-
- **Décret exécutif n° 11-166** du 20 Jumada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des psychologues de santé publique. JO N° 25 du 24 Avril 2011, page 4

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 13-225** du 17 Chaâbane 1434 correspondant au 26 juin 2013 complétant le décret exécutif n° 11-166 du 20 Jumada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des psychologues de santé publique. JO N° 34 du 30 Juin 2013, Page 9

-
- **Décret exécutif n° 11-255** du 12 Chabane 1432 correspondant au 14 juillet 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des biologistes de santé publique. JO N° 40 du 20 Juillet 2011, Page 27

-
- **Décret exécutif n° 11-99** du 28 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 3 mars 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant au corps des administrateurs des services de santé. (JO N°14 DU 6 MARS 2011/ P 25).

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 13-223** du 17 Chaâbane 1434 correspondant au 26 juin 2013 modifiant et complétant le décret exécutif n° 11-99 du 28 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 3 mars 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant au corps des administrateurs des services de santé. JO N° 34 du 30 Juin 2013, Page 8

-
- Décret exécutif n° 13-194 du 10 Rajab 1434 correspondant au 20 mai 2013 relatif à l'indemnité de risque de contagion au profit des personnels des établissements publics relevant du secteur de la santé (J.O n° 27/ 2013/ p 22).
 - Décret exécutif n° 13-195 du 10 Rajab 1434 correspondant au 20 mai 2013 relatif à l'indemnité de garde au profit des personnels des établissements publics de santé. (J.O n° 27/ 2013/ p 25).
 - Décret exécutif n° 02-119 du 23 Moharram 1423 correspondant au 6 avril 2002 instituant une prime d'intéressement au profit de certains personnels relevant des établissements publics de santé et fixant les modalités de son attribution. (J.O n° 23/ 2002/ p 11).
 - Décret présidentiel n°20-79 du 6 Chaâbane 1441 correspondant au 31 mars 2020 portant institution d'une prime exceptionnelle au profit des personnels de la santé. JO N° 18 du 31mars 2020 Page 5.

Service civil :

- Décret n° 87-90 du 21 Avril 1987 Portant mise en œuvre de la loi n° 84-10 du 11 février 1984, modifiée et complétée par la loi n° 86-11du 19 août 1986, relative au service civil. JO N° 17 du 22 Avril 1987, Page 412

- Décret exécutif n° 89-128 du 25 Juillet 1989 relatif à la mise en œuvre du service civil au titre de l'année 1989 JO N° 30 du 26 Juillet 1989, Page 676
- Décret exécutif n° 99-176 du 20 Rabie Ethani 1420 correspondant au 2 Août 1999 fixant les modalités d'accomplissement du service civil pour les praticiens médicaux. (JO N° 52/ 1999 /P14).

Modificatif :

- Décret exécutif n° 06-420 du Aouel Dhoul El Kaada 1427 correspondant au 22 novembre 2006 modifiant et complétant le décret exécutif n° 99-176 du 20 Rabie Ethani 1420 correspondant au 2 aout 1999 fixant les modalités d'accomplissement du service civil pour les praticiens médicaux (JO N° 75/ 2006/ P7).
- Décret exécutif n° 13-112 du 6 Jourada El Oula 1434 correspondant au 18 mars 2013 modifiant et complétant le décret exécutif n° 99-176 du 20 Rabie Ethani 1420 correspondant au 2 Août 1999 fixant les modalités d'accomplissement du service civil pour les praticiens médicaux.(JO N° 16/ 2013/ P/ 12)
- Décret exécutif n° 18-256 du 2 Safar 1440 correspondant au 11 octobre 2018 modifiant le décret exécutif n° 99-176 du 20 Rabie Ethani 1420 correspondant au 2 aout 1999 fixant les modalités d'accomplissement du service civil pour les praticiens médicaux. (JO N° 62 /2018 / P 12)
- Décret exécutif n° 18-257 du 2 Safar 1440 correspondant au 11 octobre 2018 portant institution d'une prime de service civil au profit des praticiens médicaux spécialistes de santé publique. (JO N° 62/ 2018/ P 14)

Etablissements et structures publics et privés de santé

1- Etablissements et structures publics de santé :

Etablissements hospitaliers spécialisés EHS :

- Décret exécutif n° 97-465 du 02 Décembre 1997 Fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés. (JO N° 81 du 10 Décembre 1997, Page 10).

Modificatif :

- Décret exécutif n° 06-207 du 17 Jourada El Oula 1427 correspondant au 13 juin 2006 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.(Hôpital psychiatrique Frantz Fanon, Hôpital psychiatrique de Mostaganem, Hôpital psychiatrique de Sidi Bel Abbès) (JO N°39 du 14 Juin 2006, Page 23).

- Décret exécutif n° 06-324 du 25 Chaâbane 1427 correspondant au 18 septembre 2006 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexés au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(EHS gynécologie Obstétrique Sidi Bel Abbés) (JO N° 58 du 20 Septembre 2006, Page 12).

- **Décret exécutif n°07-204** du 15 Jourmada Ethania 1428 correspondant au 30 juin 2007 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(Hôpital les Pins, Hôpital les Amandiers, Hôpital Point du jour, Hôpital Mère et enfant, Hôpital Mère et enfant, Hôpital Sabhi Tassadit, Hôpital Tergha Ouzemour, Hôpital Belhocine Rachid, Hôpital Meriem Bouatoura, Hôpital El Alia, Hôpital Benaceur Bachir, Hôpital Sidi Abdelkader, Hôpital Gueddi Bakir, Hôpital Docteur Saâdane, Hôpital Hamdane Bakhta, Hôpital Mohamed Boudiaf, Hôpital Bouabdelli Bouabdelallah) (JO N° 43 du 01 Juillet 2007, Page 6).

- **Décret exécutif n° 08-62** du 17 Safar 1429 correspondant au 24 février 2008 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(Hôpital psychiatrique El Madher, Hôpital psychiatrique Yellel, Centre anti cancéreux, Hôpital de rééducation - réadaptation fonctionnelle, Hôpital Aourai Zahra, Hôpital mère et enfant, Hôpital Lalla Kheïra, Hôpital Slimane Amirat, Hôpital mère et enfant, Hôpital Salhi Belgacem, Hôpital Khaldi Abdelaziz, Hôpital Boumali Mohamed, Hôpital Nouar Fadéla) (JO N° 10 du 27 Février 2008, Page 38).

- **Décret exécutif n° 11-128** du 17 Rabie Ethani 1432 correspondant au 22 mars 2011 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(Clinique de chirurgie cardiaque pédiatrique de Dra, Ben Kheda, Hôpital psychiatrique de Ténès, Centre anticancéreux de Sétif, Centre anticancéreux de Batna, Hôpital mère et enfant de Djelfa, Hôpital mère et enfant Hadj Abed Atika, Hôpital mère et enfant Tidjani Hadam). (JON° 18 du 23 Mars 2011, Page 24).

- **Décret exécutif n° 14-142** du 20 Jourmada Ethania 1435 correspondant au 20 avril 2014 complétant la liste des établissement hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(Hôpital psychiatrique de Sour El Ghozlane, Hôpital psychiatrique de Ouled Mansour, Hôpital psychiatrique de Nador) (JO N° 24 du 30 Avril 2014, Page 5).

- **Décret exécutif n° 16-105** du 12 Jourmada Ethania 1437 correspondant au 21 mars 2016 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(Hôpital mère et enfant de Tamenghasset) (JO N° 18 du 23 Mars 2016, Page 8).

- **Décret exécutif n° 16-198** du 29 Ramadhan 1437 correspondant au 4 juillet 2016 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.
(Centre anticancéreux de Sidi Bel Abbés, Hôpital de transplantation d'organe et de tissus de Blida) (JO N° 42 du 13 Juillet2016, Page 6).
- **Décret exécutif n° 17-123** du 23 Jounada Ethania 1438 correspondant au 22 mars 2017 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.
(Hôpital psychiatrique de M'Chounèche). (JO N° 19 du 26 Mars 2017, Page 8).
- **Décret exécutif n° 17-171** du 25 Chaâbane 1438 correspondant au 22 mai 2017 modifiant et complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création,d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés. (Centre de lutte contre le cancer d'El Oued) (JO N° 31 du 28 Mai 2017, Page 17).
- **Décret exécutif n° 18-120** du 5 Chaâbane 1439 correspondant au 21 avril 2018 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisationet de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.
(Hôpital psychiatrique d'Adrar, Centre de lutte contre le cancer d'Adrar) (JO N° 24 du 25 Avril 2018, Page 11).
- **Décret exécutif n° 19-64** du 4 Jounada Ethania 1440 correspondant au 9 février 2019 complétantla liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.
(Hôpital mère et enfant) (JON° 11 du 20 Février 2019, Page 7).
- **Décret exécutif n° 19-142** du 23 Chaâbane 1440 correspondant au 29 avril 2019 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.
(Hôpital psychiatrique de Ouargla, Centre de lutte contre le cancer de Béchar, Centre de lutte contre le cancer de Tizi Ouzou, Hôpital mère et enfant de Mascara, Hôpital mère et enfant de Souk Ahras) (JO N° 29 du 05 Mai 2019, Page 15).

- **Décret exécutif n° 19-169** du 24 Ramadhan 1440 correspondant au 29 mai 2019 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés. (Hôpital psychiatrique de Oued Ghier) (JO N° 37 du 09 Juin 2019, Page 15).

- **Décret exécutif n° 19-218** du 27 Dhoul Kaâda 1440 correspondant au 30 juillet 2019 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés. (Hôpital psychiatrique de Ain Sefra, Hôpital mère et enfant d'Aflou, Hôpital mère et enfant de Tissemsilt) (JO N° 49 du 04 Août 2019, Page 9).

- **Décret exécutif n° 19-260** du 28 Moharram 1441 correspondant au 28 septembre 2019 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés. (Hôpital de neurochirurgie de Cherchell) (JO N° 60 du 29 Septembre 2019, Page 9).

- **Décret exécutif n° 20-75** du 3 Chaâbane 1441 correspondant au 28 mars 2020 complétant la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

- (Hôpital des urgences médico-chirurgicales de Bordj Bou Arréridj) (JO N° 19 du 02 Avril 2020, Page 9).

Textes d'application :

- Arrêté inter. du 26 Avril 1998 Fixant l'organigramme des établissements hospitaliers spécialisés.(JO N° 34 du 24 Mai 1998, Page 23).
- Arrêté inter. du 17 Septembre 1998 Fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.(JO N° 4 du 20 Janvier 1999, Page 10).

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 9 Ramadhan 1432 correspondant au 7 septembre 2011 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jourada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement. (Hôpital psychiatrique El Madher, Hôpital Frantz Fanon, Hôpital psychiatrique Sidi Bel Abbés, Hôpital psychiatrique Mostaganem- Hôpital psychiatrique Yellel- Centre anticancéreux- Hôpital rééducation fonctionnelle Fenaia Ilmaten- Hôpital réadaptation fonctionnelle Texana, Hôpital El Boukhari- Hôpital Docteur Saâdane- Hôpital Boumali Mohamed Ain El Beida- Hôpital Meriem Bouatoura- Hôpital El Alia - Hôpital Mohamed Boudiaf - Hôpital Khaldi Abdelaziz - Hôpital mère et enfant -Hôpital Aourai Zahra Hôpital Sabhi Tassadit -Hôpital mère et enfant El Eulma- Hôpital Hamdane Bakhta- Hôpital gynécologie obstétrique Sidi Bel Abbés- Hôpital iLalla Kheira- Hôpital Slimane Amirat- Hôpital Sidi Abdelkader- Hôpital mère et enfant Tougourt- Hôpital les pins- Hôpital les amandiers- Hôpital point du jour- Hôpital Nouar

Fadela- Hôpital Belhocine Rachid- Hôpital Benaceur Bachir- Hôpital Salhi Belgacem-
Hôpital mère et enfant- Hôpital Gueddi Bakir- Hôpital Bouabdeli Bouabdallah.
(JO N° 19 du 01 Avril 2012, Page 28).

- Arrêté interministériel du Aouel Jounada El Oula 1435 correspondant au 3 mars 2014 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jouamada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.

(Clinique de chirurgie cardiaque pédiatrique de Dra, Ben Kheda- Hôpital psychiatrique de Ténès- Centre anti - cancéreux - Hôpital mère et enfant- Hôpital mère et enfant Hadj Abed Atika - Hôpital mère et enfant Tidjani Hadam). (JO N° 45 du 30 Juillet 2014, Page 31).

- Arrêté interministériel du 29 Dhoul Kaâda 1436 correspondant au 13 septembre 2015 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement. (Hôpital psychiatrique de Sour El Ghazlane - Hôpital psychiatrique de Ouled Mansour - Hôpital psychiatrique de Nador).(JO N° 65 du 06 Décembre 2015, Page 41).

- Arrêté interministériel du 27 Dhoul Hidja 1438 correspondant au 18 septembre 2017 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement. (Centre anticancéreux de Sidi Bel Abbés – Hôpital de transplantation d'organes et de tissus de Blida). (JO N° 68 du 28 Novembre 2017, Page 29).

- Arrêté interministériel du 15 Rabie El Aouel 1439 correspondant au 4 décembre 2017 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital mère et enfant de Tamanghasset). (JO N° 12 du 25 Février 2018, Page 27).

- Arrêté interministériel du 12 Chaoual 1439 correspondant au 26 juin 2018 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital psychiatrique de M'Chounèche - Centre de lutte contre le cancer d'El Oued). (JO N° 59 du 08 Octobre 2018, Page 20).

- Arrêté interministériel du 17 Chaoual 1440 correspondant au 20 juin 2019 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital psychiatrique d'Adrar - Centre de lutte contre le cancer d'Adrar). (JO N° 57 du 18 Septembre 2019, Page 18).

- Arrêté interministériel du 15 Moharram 1441 correspondant au 15 septembre 2019 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital mère et enfant). (JO N° 70 du 17 Novembre 2019, Page 25).
 - Arrêté interministériel du 6 Rabie Ethani 1441 correspondant au 3 décembre 2019 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital psychiatrique de Ouargla - Centre de lutte contre le cancer de Béchar - Hôpital mère et enfant de Mascara - Hôpital mère et enfant de Souk Ahras) (JO N° 9 du 19 Février 2020, Page 27).
 - Arrêté interministériel du 16 Rajab 1441 correspondant au 11 mars 2020 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital psychiatrique de Oued Ghir - Hôpital psychiatrique de Aïn Sefra). (JO N° 29 du 14 Mai 2020, Page 20).
 - Arrêté interministériel du 26 Rabie El Aouel 1442 correspondant au 12 novembre 2020 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement.
(Hôpital Neurochirurgie de Cherchell). (JO N° 73 du 06 Décembre 2020, Page 31).
 - Arrêté interministériel du 30 Rajab 1442 correspondant au 14 mars 2021 complétant l'arrêté interministériel du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 septembre 1998 fixant les critères de classement des établissements hospitaliers spécialisés et des secteurs sanitaires et leur classement
(Hôpital des urgences médico-chirurgicales de Bordj Bou Arréridj). (JO N° 26 du 07 Avril 2021, Page 26).
- Arrêté inter. du 11 Chaoual 1415 correspondant au 13 Mars 1995 Fixant les conditions de nomination aux postes supérieurs des centres hospitalo-universitaires, des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés JO N° 62 du 22 Octobre 1995, Page 22
- Modificatif :*
- Arrêté inter. du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 Septembre 1998 Modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 12 Choual 1415 correspondant au 13 mars 1995 fixant les conditions de nomination aux postes supérieurs des centres hospitalo-universitaires, des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés JO N° 4 du 20 Janvier 1999, Page 6
 - Arrêté inter. du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant 17 Septembre 1998 Portant classement des postes supérieurs des centres hospitalo-universitaires, des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés JO N° 4 du 20 Janvier 1999, Page 8



Centres hospitalo-universitaires CHU :

- **Décret exécutif n° 97-467** du 02 Décembre 1997 Fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des centres hospitalo-universitaires. (JO N° 81 du 10 Décembre 1997, Page 21).

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 09-319** du 17 Chaoual 1430 correspondant au 6 octobre 2009 complétant laliste des centres hospitalo-universitaires annexée au décret exécutif n° 97-467 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des centres hospitalo-universitaires. (Hôpital Khelil Amrane - Hôpital Frantz Fanon - Hôpital Tergha Ouzemour).(JO N° 58 du 11 Octobre 2009, Page 10).

- Décret exécutif n° 14-361 du 22 Safar 1436 correspondant au 15 décembre 2014 complétant laliste des centres hospitalo-universitaires annexée au décret exécutif n° 97-467 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et defonctionnement des centres hospitalo-universitaires. (Hôpital Douéra).(JO N° 73 du 23 Décembre 2014, Page 16).

- **Décret exécutif n° 17-172** du 25 Chaâbane 1438 correspondant au 22 mai 2017 complétant l'annexe du décret exécutif n° 97-467 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des centres hospitalo-universitaires.

(Unité (Hôpital de lutte contre le cancer de Tlemcen). (JO N° 31 du 28 Mai 2017, Page 18).

- **Décret exécutif n° 21-397** du 11 Rabie El Aouel 1443 correspondant au 18 octobre 2021 complétant la liste des centres hospitalo-universitaires annexée au décret exécutif n° 97-467 du 2 Chaâbane 1418 correspondant au 2 décembre 1997 fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des centres hospitalo-universitaires.

(Unité hôpital Mostaganem - Unité hôpital Kharouba). (JO N° 80 du 20 Octobre 2021, Page 12).

Texte(s) d'application :

- Arrêté inter. du 26 Avril 1998 Fixant l'organigramme des centres hospitalo-universitaires.(JO N° 39 du 07 Juin 1998, Page 16).
- Arrêté inter. du 26 Avril 1998 Fixant l'organigramme du centre hospitalo-universitaire de Blida.(JO N° 39 du 07 Juin 1998, Page 17).
- Arrêté inter. du 11 Chaoual 1415 correspondant au 13 Mars 1995 Fixant les conditions de nomination aux postes supérieurs des centres hospitalo-universitaires, des secteurs sanitaireset des établissements hospitaliers spécialisés JO N° 62 du 22 Octobre 1995, Page 22

Modificatif :

- Arrêté inter. du 26 Jounada El Oula 1419 correspondant au 17 Septembre 1998 Modifiant etcomplétant larrêté interministériel du 12 Choual 1415 correspondant au 13 mars 1995 fixant les conditions de nomination aux postes supérieurs des centres hospitalo-universitaires, des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés JO N° 4 du 20 Janvier 1999, Page 6

- Arrêté inter. du 26 Jourmada El Oula 1419 correspondant 17 Septembre 1998 Portant classement des postes supérieurs des centres hospitalo-universitaires, des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés JO N° 4 du 20 Janvier 1999, Page 8

Etablissements hospitaliers EH :

- **Décret exécutif n° 05-459** du 28 Chaoual 1426 correspondant au 30 novembre 2005 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de Ain Temouchent. JO N° 78 du 4 décembre 2005.
- **Décret exécutif n° 06-143** du 27 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 26 avril 2006 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de Skikda. JO N° 27 du 26 Avril 2006, Page 5
- **Décret exécutif n° 06-422** du Aouel Dhou El Kaada 1427 correspondant au 22 novembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de Ain Azel - wilaya de Sétif. JO N° 75 du 26 Novembre 2006, Page 14
- **Décret exécutif n° 06-384** du 5 Chaoual 1427 correspondant au 28 octobre 2006 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de Ain Turck, wilaya d'Oran. JO N° 70 du 05 Novembre 2006, Page 3
- **Décret exécutif n° 07-209** du 16 Jourmada Ethania 1428 correspondant au 1er juillet 2007 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de Didouche Mourad, wilaya de Constantine. JO N° 44 du 08 Juillet 2007, Page 5

Texte(s) d'application

- Arrêté du 14 Dhou El Hidja 1438 correspondant au 5 septembre 2017 fixant l'organisation interne des établissements hospitaliers.

Etablissement hospitalier et universitaire : EHU

- **Décret présidentiel n° 03-270** du 14 Jourmada Ethania 1424 correspondant au 13 août 2003 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier et universitaire d'Oran. JO N° 48 du 13 Août 2003, Page 5

Etablissements publics hospitaliers et établissements publics de santé de proximité EPH/ EPSP :

- **Décret exécutif n° 07-140** du 2 Jourmada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. JO N° 33 du 20 Mai 2007, Page 9.

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 08-61** du 17 Safar 1429 correspondant au 24 février 2008 modifiant et complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourmada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.

(EPH : Chlef (Ouled Mohamed, Chorfa, Ténès, Zighoud Youcef, Ténès ancien hôpital, Sobha Chettia), Oum El Bouaghi (Mohamed Boudiaf, ancien hôpital, Aïn Beïda, Zerdani Salah, Meskiana Aïn Mélila, Aïn Fekroun), Tébessa (Alia Salah, Bouguerra Boulares, Morsot, El Aouinet, Bir El Ater, Cheria, Ouenza), (El Eulma, Aïn El Kebira, Bougaa, Aïn Oulmene, Béni Ourtilene), (Naâma, Mecheria, Aïn Sefra). (JO n°10 du 27 février 2008 p 37).

- **Décret exécutif n° 11-357** du 19 Dhoul Kaada 1432 correspondant au 17 octobre 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Chlef, Sidi Bel Abbès). (JO n°57 du 19 octobre 2011 p 4).
- **Décret exécutif n° 13-296** du 10 Chaoual 1434 correspondant au 17 août 2013 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (El Idrissia). (JO n°43 du 28 août 2013 p 38).
- **Décret exécutif n° 14-84** du 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Remchi). (JO n°11 du 26 février 2014 p13).
- **Décret exécutif n° 14-234** du 29 Chaoual 1435 correspondant au 25 août 2014 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Ksar El Hirane, Magra , Ben Srour). (JO n°51 du 31 août 2014 p16).
- **Décret exécutif n° 14-362** du 22 Safar 1436 correspondant au 15 décembre 2014 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07- 140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. Adrar (nouvel hôpital), (J.O n°73 du 23 décembre 2014 p 17).
- **Décret exécutif n° 15-102** du 14 Jourada Ethania 1436 correspondant au 4 avril 2015 complétant la liste des établissements publics de santé de proximité annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Bordj El Haoues , Bordj Omar Idriss) (JO n°18 du 08 avril 2015 p 17).
- **Décret exécutif n° 15-237** du 19 Dhoul Kaada 1436 correspondant au 3 septembre 2015 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Bordj Ghedir, Mansourah, Tipaza).(JO n°49 du 16 septembre 2015 p 8).
- **Décret exécutif n° 16-106** du 12 Jourada Ethania 1437 correspondant au 21 mars 2016 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07- 140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Aoulef).(JO n°18 du 23 mars 2016 p 9).

- **Décret exécutif n° 16-292** du 9 Safar 1438 correspondant au 9 novembre 2016 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Djelfa Nouvel Hôpital) (JO n°68 du 27 novembre 2016 p 5).
- **Décret exécutif n° 17-222** du 11 Dhoul Kaâda 1438 correspondant au 3 août 2017 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Bordj Badji Mokhtar). (JO n°47 du 16 août 2017 p 14).
- **Décret exécutif n° 18-223** du 14 Moharram 1440 correspondant au 24 septembre 2018 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Oued El Abtal) (JO n°56 du 24 septembre 2018 p 5).
- **Décret exécutif n° 19-125** du 3 Chaâbane 1440 correspondant au 9 avril 2019 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Sidi Boubkeur, Youb , El Hassasna) (JO n°25 du 17 avril 2019 p 10).
- **Décret exécutif n° 19-141** du 23 Chaâbane 1440 correspondant au 29 avril 2019 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Theniet El Abed, Ras El Aioun, Tkout , Zeribet El Oued, Beni Ounif , Kerzaz, Birine, Ras El Ma, Tabia, Bouguirat , Achaâcha ,Mesra, Chechar , Bouhmama, Ouled Rechache, Taoura, Mecheria, El Amria, Ammi Moussa). (JO n°29 du 05 mai 2019 p 14).
- **Décret exécutif n° 19-168** du 24 Ramadhan 1440 correspondant au 29 mai 2019 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Souk El Tenine, El Hadjira, Besbes). (JO n°37 du 09 juin 2019 p 15).
- **Décret exécutif n° 19-315** du 21 Rabie El Aouel 1441 correspondant au 18 novembre 2019 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.
(Laghouat (nouvel hôpital), Touggourt (nouvel hôpital), Aïn Defla (nouvel hôpital)).
(JO n°73 du 27 novembre 2019 p 5).

- **Décret exécutif n° 20-76** du 3 Chaâbane 1441 correspondant au 28 mars 2020 complétant la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 2 Jourada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité. (Ouadzia) (JO n°19 du 02 avril 2020 p 9).

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 3 Moharram 1431 correspondant au 20 décembre 2009 fixant l'organisation interne des établissements publics hospitaliers. (JO n°15 du 07 mars 2010 p 18).
- Arrêté interministériel du 3 Moharram 1431 correspondant au 20 décembre 2009 fixant l'organisation interne des établissements publics de santé de proximité. (JO n°15 du 07 mars 2010 p 18).
- Arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement. (JO n°20 du 04 avril 2012 p 21).

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 27 Rajab 1434 correspondant au 8 mai 2013 modifiant et complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Chlef, Ain M'lila, Sidi Bel Abbès, Meskiana, Ain Fekroun). (JO n°45 du 30 juillet 2014 p 30).

- Arrêté interministériel du 17 Safar 1436 correspondant au 10 décembre 2014 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement. (Remchi , El Idrissia) (JO n°28 du 06mai 2015 p 28).

- Arrêté interministériel du 2 Chaâbane 1436 correspondant au 21 mai 2015 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement. (Adrar (nouvel hôpital)) (JO n°33 du 22juin 2015 p 19).

- Arrêté interministériel du 18 Rabie Ethani 1436 correspondant au 8 février 2015 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Ksar El Hirane , Magra Ben Srour) (JO n°31 du 10 juin 2015 p 28).

- Arrêté interministériel du 15 Dhou El Kaada 1436 correspondant au 30 août 2015 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Bordj El Haoues, Bordj Omar Idriss) (JO n°50 du 20 septembre 2015 p 46).

- Arrêté interministériel du 19 Rajab 1437 correspondant au 27 avril 2016 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Bordj Ghedir , Mansourah) (JO n°38 du 26 juin 2016 p 40).

- Arrêté interministériel du 29 Ramadhan 1437 correspondant au 4 juillet 2016 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement. (Tipaza) (JO n°63 du 30 octobre 2016 p 28).

- Arrêté interministériel du 9 Safar 1439 correspondant au 29 octobre 2017 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Djelfa nouvel hôpital) (JO n°75 du 27 décembre 2017 p 24).

- Arrêté interministériel du 15 Rabie El Aouel 1439 correspondant au 4 décembre 2017 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement. (Aoulef) (JO n°12 du 25 février 2018 p 28).

- Arrêté interministériel du 20 Dhou El Hidja 1440 correspondant au 21 août 2019 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Oued El Abtal) (JO n°58 du 22 septembre 2019 p 28).

- Arrêté interministériel du 30 Rajab 1442 correspondant au 14 mars 2021 complétant l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Bordj Badji Mokhtar, Ras El Ma) (JO n°26 du 07 avril 2021 p 27).

- Arrêté interministériel du 25 Jounada El Oula 1443 correspondant au 30 décembre 2021 complétant l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant les critères de classification des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ainsi que leur classement.

(Ouadhia) (JO n°10 du 10 février 2022 p 21).

- Arrêté interministériel du 21 Safar 1433 correspondant au 15 janvier 2012 fixant la classification des établissements publics hospitaliers, les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant ainsi que la bonification indiciaire y afférente. (JO n° 20 du 14 avril 2012 p 29)

Etablissement hospitalier d'ophtalmologie : EHO

- **Décret exécutif 12-281** du 19 Chaâbane 1433 correspondant au 9 juillet 2012 portant création, organisation et fonctionnement des établissements hospitaliers d'ophtalmologie. Etablissement hospitalier d'ophtalmologie de Djelfa, Etablissement hospitalier d'ophtalmologie de Ouargla. JO N° 41 du 15 Juillet 2012, Page 8

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 13-93** du 14 Rabie Ethani 1434 correspondant au 25 février 2013 complétant la liste des établissements hospitaliers d'ophtalmologie annexée au décret exécutif n° 12-281 du 19 Chaâbane 1433 correspondant au 9 juillet 2012 portant création, organisation et fonctionnement des établissements hospitaliers d'ophtalmologie. Etablissement hospitalier d'ophtalmologie de Béchar. JO N° 12 du 27 Février 2013, Page 15
- **Décret exécutif n° 13-404** du 27 Moharram 1435 correspondant au 1er décembre 2013 complétant la liste des Établissements hospitaliers d'ophtalmologie annexée au décret exécutif n° 12-281 du 19 Chaâbane 1433 correspondant au 9 juillet 2012 portant création, organisation et fonctionnement des établissements hospitaliers d'ophtalmologie. Etablissement hospitalier d'ophtalmologie d'El Oued. JO N° 63 du 15 Décembre 2013, Page 13

-
- **Décret exécutif n° 08-103** du 22 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 30 mars 2008 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des structures de séjour en appui aux structures sanitaires. JO N° 18 du 02 Avril 2008, Page 3

-
- **Décret exécutif n° 14-106** du 10 Jounada El Oula 1435 correspondant au 12 mars 2014 portant mise en place du système informatisé de comptabilité de gestion au sein des établissements publics de santé. JO N° 15 du 19 Mars 2014, Page 8

Texte d'application

- Arrêté interministériel du 6 Moharram 1436 correspondant au 30 octobre 2014 fixant les modalités d'application du système informatisé de comptabilité de gestion au sein des établissements publics de santé ainsi que la liste des établissements concernés par la mise en œuvre de ce système. JO N° 1 du 07 Janvier 2015, Page 28

Hôpitaux mixtes :

- **Décret présidentiel n° 18-114** de l'Aouel Chaâbane 1439 correspondant au 17 avril 2018 définissant le statut-type de l'hôpital mixte. JO N° 22 du 18 Avril 2018, Page 4

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 3 Chaoual 1439 correspondant au 17 juin 2018 portant désignation de l'établissement public hospitalier **de Djelfa (nouvel hôpital)** en qualité d'hôpital mixte. JO N° 39 du 04 Juillet 2018, Page 22
- Arrêté interministériel du 3 Chaoual 1439 correspondant au 17 juin 2018 portant désignation de l'établissement public hospitalier **de Tindouf** en qualité d'hôpital mixte. JO N° 39 du 04 Juillet 2018, Page 22
- Arrêté interministériel du 2 Rajab 1440 correspondant au 9 mars 2019 portant désignation de l'établissement public hospitalier **de Bordj Badji Mokhtar** en qualité d'hôpital mixte. JO N° 24 du 14 Avril 2019, Page 16
- Arrêté interministériel du 13 Chaoual 1440 correspondant au 16 juin 2019 portant désignation de l'établissement public hospitalier **Ras El Ma (wilaya de Sidi Bel Abbès)**, en qualité d'hôpital mixte. JO N° 44 du 10 Juillet 2019, Page 11
- Arrêté interministériel du 17 Rabie Ethani 1441 correspondant au 14 décembre 2019 portant désignation de l'établissement public hospitalier **de Tabia (wilaya de Sidi Bel Abbès)** en qualité d'hôpital mixte. JO N° 3 du 19 Janvier 2020, Page 18
- Arrêté interministériel du 17 Rabie Ethani 1441 correspondant au 14 décembre 2019 portant désignation de l'établissement public hospitalier **de Ammi Moussa (wilaya de Relizane)** en qualité d'hôpital mixte . JO N° 3 du 19 Janvier 2020, Page 19
- Arrêté interministériel du 20 Dhout El Kaâda 1442 correspondant au 1er juillet 2021 portant désignation de l'établissement public hospitalier **de Laghouat (nouvel hôpital)**, en qualité d'hôpital mixte. JO N° 60 du 05 Août 2021, Page 14

Service d'aide médicale d'urgence : SAMU

- **Décret exécutif N°98-423** du 24 Chaâbane 1419 correspondant au 13 décembre 1998 portant création d'un service d'aide médicale urgente (SAMU) auprès des centres hospitalo- universitaires et des secteurs sanitaires JO N° 94 du 16 Décembre 1998, Page 11

Etablissements sous-tutelle :

- Décret n° 64-110 du 10 avril 1964 portant création et statut de l'institut national de santé publique. JO 35/ 1964.

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 93-05** du 2 janvier 1993 portant réorganisation de l'institut national de santé publique créé par le décret n° 64-110 du 10 avril 1964. JO 02/ 1993.
- **Décret exécutif n° 95-137** du 13 Dhout El Hidja 1415 correspondant au 13 mai 1995 modifiant le décret exécutif n° 93-05 du 2 janvier 1993 portant réorganisation de l'institut national de santé publique créé par le décret n° 64-110 du 10 avril 1964. JO 27/ 1995.
- Arrêté interministériel du 27 Dhout El Hidja 1433 correspondant au 12 novembre 2012 fixant le nombre des postes supérieurs des ouvriers professionnels, des conducteurs d'automobiles et appariteurs au titre de l'institut national de santé publique. JO N° 28 du 26 Mai 2013, Page 27

- Arrêté interministériel du 13 Moharram 1435 correspondant au 17 novembre 2013 fixant la classification de l'institut national de santé publique et les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. JO N° 66 du 09 Novembre 2014, Page 19
 - Arrêté du 27 Dhoul El Kaâda 1434 correspondant au 3 octobre 2013 fixant la liste des activités, prestations et travaux réalisés par l'institut national de santé publique en sus de ses missions principales. JO N° 69 du 03 décembre 2014 Page 26.
-

- Ordonnance 71-45 du 21 juin 1971 portant création d'un institut Pasteur d'Algérie. JO 54/ 1971.

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 94-74** du 18 Chaoual 1414 correspondant au 30 mars 1994 érigeant l'institut Pasteur d'Algérie en établissement public à caractère industriel et commercial. JO 19/ 1994.
 - **Décret exécutif n° 98-234** du 27 Rabie El Aouel 1419 correspondant au 21 juillet 1998 modifiant et complétant le décret exécutif n° 94-74 du 18 Chaoual 1414 correspondant au 30 mars 1994 érigeant l'institut Pasteur d'Algérie en établissement public à caractère industriel et commercial. JO 53/1998.
 - **Décret exécutif n° 16-17** du 11 Rabie Ethani 1437 correspondant au 21 janvier 2016 complétant le décret exécutif n° 94-74 du 18 Chaoual 1414 correspondant au 30 mars 1994 érigeant l'institut Pasteur d'Algérie en établissement public à caractère industriel et commercial. JO 04/ 2016.
-

- **Décret exécutif n° 94-293** du 19 Rabie Ethani 1415 correspondant au 25 septembre 1994 portant création, organisation et fonctionnement de la pharmacie centrale des hôpitaux. JO 63/ 1994.

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 11-457** du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 94-293 du 19 Rabie Ethani 1415 correspondant au 25 septembre 1994 portant création, organisation et fonctionnement de la pharmacie centrale des hôpitaux. JO 1/ 2012.
- **Décret exécutif n° 13-165** du 4 Jourada Ethania 1434 correspondant au 15 avril 2013 modifiant le décret exécutif n° 94-293 du 19 Rabie Ethani 1415 correspondant au 25 septembre 1994 portant création, organisation et fonctionnement de la pharmacie centrale des hôpitaux. JO 23/ 2013.

Textes d'application

- Arrêté du 25 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 6 février 2013 fixant la liste des produits pharmaceutiques constituant le stock ORSEC. JO 50/2013.
- Arrêté du 25 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 6 février 2013 fixant les listes des maladies rares et des pathologies à pronostic vital ainsi que les produits pharmaceutiques destinés à leur traitement. JO 50/2013.
- Arrêté du 25 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 6 février 2013 fixant la liste des programmes nationaux de prévention et des plans nationaux de santé ainsi que les produits pharmaceutiques afférents. JO 50/2013.

- Arrêté du 24 Dhoul El Kaâda 1437 correspondant au 27 août 2016 portant création d'annexes de la pharmacie centrale des hôpitaux. JO 57/2016.

- Arrêté du 12 Jumada Ethania 1441 correspondant au 6 février 2020 modifiant et complétant l'annexe de l'arrêté du 24 Dhoul El Kaâda 1437 correspondant au 27 août 2016 portant création d'annexes de la pharmacie centrale des hôpitaux. JO 24/ 2020.

- Décret exécutif n° 95-319 du 19 Jumada El Oula 1416 correspondant au 14 octobre 1995 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de documentation de la santé. JO 61- P12 / 1995.

- Décret exécutif n° 96-148 du 9 Dhoul El Hidja 1416 correspondant au 27 avril 1996 portant création, organisation et fonctionnement de l'institut national pédagogique de la formation paramédicale ; JO N° 27 du 05 Mai 1996, Page 4

Textes d'application :

- Arrêté inter. du 17 Dhoul El Hidja 1419 correspondant au 11 Septembre 1999 Portant création d'annexes de l'institut national pédagogique de la formation paramédical (I.N.P.F.P.). JO N° 68du 26 Septembre 1999, Page 10

- Arrêté interministériel du 12 Jumada Ethania 1431 correspondant au 26 mai 2010 portant classification de l'institut national pédagogique de la formation paramédicale et les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. JO N° 59 du 13 Octobre 2010, Page 22

- Arrêté interministériel du 12 Jumada Ethania 1431 correspondant au 26 mai 2010 fixant le nombre de postes supérieurs des ouvriers professionnels, des conducteurs d'automobiles et des appariteurs de l'institut national pédagogique de la formation paramédicale. JO N° 12 du 23 Février 2011, Page 23

- Décret exécutif n° 98-188 du 7 Safar 1419 correspondant au 2 juin 1998 portant création, organisation et fonctionnement du centre national de toxicologie. JO N° 38 du 3 juin 1998.

Modificatif :

- **Décret exécutif n° 22-202** du 24 Chaoual 1443 correspondant au 25 mai 2022 modifiant le décret exécutif n° 98-188 du 7 Safar 1419 correspondant au 2 juin 1998 portant création, organisation et fonctionnement du centre national de toxicologie JO N° 37 du 31 mai 2022, Page 10

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 9 Chaoual 1419 correspondant au 26 janvier 1999 portant organisation administrative du centre national de toxicologie. JO N° 23 du 04 Avril 1999, Page 11

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 30 Moharram 1424 correspondant au 2 avril 2003 complétant l'arrêté interministériel du 9 Chaoual 1419 correspondant au 26 janvier 1999 portant organisation administrative du centre national de toxicologie. JO N° 38 du 25 Juin 2003, Page 13.

- Arrêté interministériel du 16 Safar 1428 correspondant au 6 mars 2007 complétant l'annexe de l'arrêté interministériel du 9 Chaoual 1419 correspondant au 26 janvier 1999 portant organisation administrative du centre national de toxicologie. JO N° 20 du 25 Mars 2007, Page 19.
- Arrêté inter. du 21 Mars 1999 Portant classification des postes supérieurs du centre national de toxicologie. JO N° 36 du 26 Mai 1999, Page 15

-
- Décret exécutif n° 98-192 du 8 Safar 1419 correspondant au 3 juin 1998 portant création, organisation et fonctionnement d'un centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance. JO 39 P 10/ 1998.

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 4 Ramadhan 1491 correspondant au 22 décembre 1998 portant organisation interne du centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance. JO N° 6du 03 Février 19 99, Page 14.
- Arrêté inter. Du 4 Dhoul El Hidja 1419 correspondant au 21 Mars 1999 Portant classification des postes supérieurs du centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance.JO N° 36 du 26 Mai 1999, Page 13

-
- Décret exécutif n° 09-162 du 7 Jourmada El Oula 1430 correspondant au 2 mai 2009 relatif à l'école nationale de santé publique. JO N° 28 du 10 Mai 2009, Page 14

Modificatif :

- Décret exécutif n° 12-304 du 16 Ramadhan 1433 correspondant au 4 août 2012 modifiant et complétant le décret exécutif n° 09-162 du 7 Jourmada El Oula 1430 correspondant au 2 mai 2009 relatif à l'école nationale de santé publique. JO N° 46 du 08 Août 2012, Page 10.
- Décret exécutif n° 20-375 du Aouel Jourmada El Oula 1442 décembre 2020 modifiant le décretexécutif n° 09-162 du 7 Jourmada El Oula 1430 correspondant au 2 mai 2009 relatif à l'école nationale de santé publique. JO N° 77 du 20 Décembre 2020, Page 13

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 2 Jourmada El Oula 1435 correspondant au 4 mars 2014 fixant l'organisation interne de l'école nationale de management et de l'administration de la santé. JO N° 35 du 17 Juin 2014, Page 18.
- Arrêté interministériel du 7 Rajab 1432 correspondant au 9 juin 2011 fixant le nombre de postes supérieurs des ouvriers professionnels, des conducteurs d'automobiles et des appariteurs de l'école nationale de management et de l'administration de la santé. JO N° 34 du 19 Juin 2011, Page 22
- Arrêté interministériel 19 Dhoul El Hidja 1435 correspondant au 14 octobre 2014 fixant la classification de l'école nationale de management et de l'administration de la santé et les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. JO N° 68 du 23 Novembre 2014, Page 23

- Décret exécutif n° 09-258 du 20 Chaâbane 1430 correspondant au 11 août 2009 relatif à l'agence nationale du sang. JO 47/ 2009.

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 10 Dhou El Kaâda 1431 correspondant au 18 octobre 2010 fixant l'organisation interne de l'agence nationale et des agences régionales du sang. JO 70/ 2010.
 - Arrêté inter. du 3 Chaâbane 1419 correspondant au 22 Novembre 1998 Portant classification des postes supérieurs de l'agence nationale du sang. JO N° 96 du 23 Décembre 1998, Page 51
 - Arrêté interministériel du 8 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 31 janvier 2021 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'agence nationale du sang.
-
- Décret exécutif n° 11-93 du 21 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 24 février 2011 érigeant l'institut de technologie de santé publique d'El Marsa (Alger) en institut national de formation supérieure paramédicale. JO N° 13 du 28 Février 2011, Page 19.
-
- Décret exécutif n° 11-92 du 21 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 24 février 2011 érigeant des écoles de formation paramédicale en instituts nationaux de formation supérieure paramédicale. JO N° 13 du 28 Février 2011, Page 18.
-
- Décret exécutif n° 11-94 du 21 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 24 février 2011 érigeant des écoles de formation paramédicale en instituts nationaux de formation supérieure de sages-femmes. JO N° 13 du 28 Février 2011, Page 20.
 - Décret exécutif n° 22-203 du 24 Chaoual 1443 correspondant au 25 mai 2022 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des instituts nationaux de formation supérieure de sages-femmes. JO N° 37 du 31 mai 2022, Page 10.
-
- Arrêté interministériel du 28 Ramadhan 1433 correspondant au 16 août 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement de la commission sectorielle pour l'exercice de la tutelle pédagogique sur les instituts nationaux de formation supérieure paramédicale et de sages-femmes relevant du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. (JO N° 62/ 2012/ P 23)
-
- Décret exécutif n° 11-319 du 9 Chaoual 1432 correspondant au 7 septembre 2011 érigeant des écoles de formation paramédicale en instituts de formation paramédicale. JO N° 51 du 14 Septembre 2011, Page 9

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 19 Rabie Ethani 1435 correspondant au 19 février 2014 fixant l'organisation interne des instituts de formation paramédicale. JO N° 49 du 20 Août 2014, Page 30.

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 16 Safar 1438 correspondant au 16 novembre 2016 complétant l'arrêté interministériel du 19 Rabie Ethani 1435 correspondant au 19 février 2014 fixant l'organisation interne des instituts de formation paramédicale. JO N° 7 du 07 Février 2017, Page 22.

-
- Décret exécutif n° 12-167 du 13 Jounada El Oula 1433 correspondant au 5 avril 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale des greffes. JO N° 22 du 15 Avril 2012, Page 6.

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 18 Ramadhan 1437 correspondant au 23 juin 2016 fixant l'organisation interne de l'agence nationale des greffes. JO N° 64 du 02 Novembre 2016, Page 26.
- Arrêté interministériel du 6 Jounada Ethania 1438 correspondant au 5 mars 2017 fixant la classification de l'agence nationale des greffes et les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. JO N° 47 du 16 Août 2017, Page 19
- Arrêté interministériel du 23 Dhoul Hidja 1437 correspondant au 25 septembre 2016 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'agence nationale des greffes. JO N° 65 du 06 Novembre 2016, Page 23

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 22 Dhoul Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018 modifiant l'arrêté interministériel du 23 Dhoul Hidja 1437 correspondant au 25 septembre 2016 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'agence nationale des greffes. JO N° 59 du 08 Octobre 2018, Page 21
 - Arrêté interministériel du 7 Jounada Ethania 1443 correspondant au 10 janvier 2022 modifiant l'arrêté interministériel du 23 Dhoul Hidja 1437 correspondant au 25 septembre 2016 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'agence nationale des greffes. JO N° 13 du 01 Mars 2022, Page 21
 - Arrêté interministériel du 30 Rabie Ethani 1439 correspondant au 17 janvier 2018 portant création d'une unité de recherche en transplantation et greffes d'organes rattachée à l'agence nationale des greffes. JO N° 17 du 18 Mars 2018, Page 23
-
- Décret exécutif n° 21-249 du 22 Chaoual 1442 correspondant au 3 juin 2021 érigeant l'école de formation paramédicale de Laghouat en institut de formation paramédicale. JO N° 45 du 09 Juin 2021, Page 21.

Etablissements et structures privés de santé

- **Décret exécutif n° 98-371** du 4 Chaâbane 1418 correspondant au 23 novembre 1998 fixant les conditions de création, de fonctionnement et de contrôle des établissement privé de formation paramédicale JO N° 88 du 25 Novembre 1998, Page 16

Textes d'application :

- Arrêté du 28 Rabie Ethani 1420 correspondant au 10 Août 1999 fixant les normes des locaux et des équipements des établissements privés de formation paramédicale JO N° 1 du 12 Janvier 2000, Page 5

Modificatif :

- Arrêté du Aouel Rabie Ethani 1427 correspondant au 29 avril 2006 complétant l'arrêté du 28 Rabie Ethani 1420 correspondant au 10 Août 1999 fixant les normes des locaux et des équipements des établissements privés de formation paramédicale. JO N° 41 du 21 Juin 2006, Page 19

- Arrêté du Aouel Rabie Ethani 1433 correspondant au 23 février 2012 modifiant l'arrêté du 28 Rabie Ethani 1420 correspondant au 10 août 1999 fixant les normes des locaux et des équipements des établissements privés de formation paramédicale. JO N° 50 du 12 Septembre 2012, Page 19

- Décret exécutif n° 20-60 du 19 Rajab 1441 correspondant au 14 mars 2020 fixant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements hospitaliers privés pour la prise en charge de l'accouchement. JO N° 16 du 24 Mars 2020, Page 4
- Décret exécutif n° 21-136 du 24 Chaâbane 1442 correspondant au 7 avril 2021 fixant les conditions et les modalités d'exploitation, le fonctionnement et l'organisation des activités de santé des établissements privés de santé. JO N° 28 du 14 Avril 2021, Page 5
- Arrêté du 6 février 2016 fixant les conditions et normes architecturales, techniques et sanitaires des établissements hospitaliers privés

- Arrêté du 25 février 1995 fixant les normes techniques et sanitaires ainsi que les conditions de fonctionnement et d'exploitation des centres d'hémodialyse à titre privé

Modificatif :

- Arrêté du 22 novembre 2005 modifiant et complétant l'arrêté du 25 février 1995 fixant les normes techniques et sanitaires ainsi que les conditions de fonctionnement et d'exploitation des centres d'hémodialyse à titre privé.
 - Arrêté du 17 Moharram 1423 correspondant au 31 mars 2002 fixant les conditions spécifiques d'ouverture et de fonctionnement ainsi que les normes techniques et sanitaires du centre d'hémodialyse allégé de proximité. JO n° 30 du 28 Avril 2002 page 16
-
- Arrêté du 23 novembre 2008 fixant les conditions d'implantation, d'ouverture et de transfert des laboratoires d'hématologie

- Arrêté du 14 avril 2008 fixant les conditions d'implantation, d'ouverture et de transfert des laboratoires d'analyse médical

Modificatif :

- Arrêté du 15 octobre 2008 modifiant et complétant l'arrêté du 14 avril 2008 fixant les conditions d'implantation, d'ouverture et de transfert des laboratoires d'analyse médical

- * **Prévention :**

- Décret n° 69-88 du 17 Juin 1969 rendant obligatoires certaines vaccination JO N° 53 du 20 Juin 1969, Page 506

Modificatif

- Décret n° 85-282 du 12 Novembre 1985 Modifiant les articles 1er et 4 du décret n° 69-88 du 17 juin 1969 rendant obligatoires certaines vaccinations. JO N° 47 du 13 Novembre 1985, Page 1134

Texte d'application

- Arrêté du 20 Moharram 1420 correspondant au 25 avril 2000 relatif à la vaccination contre l'hépatite virale B. JO N° 39 du 04 Juillet 2000, Page 21

- Arrêté du 19 Chaoual 1439 correspondant au 3 juillet 2018 fixant le calendrier de vaccination obligatoire contre certaines maladies transmissibles JO N° 49 du 08 Août 2018, Page 29

-
- Décret exécutif n° 90-40 du 30 Janvier 1990 rendant obligatoire la vente du sel iodé pour la prévention de la carence en iodé JO N° 5 du 31 Janvier 1990, Page 180

-
- Décret exécutif n° 91-05 du 19 Janvier 1991 relatif aux prescriptions générales de protection applicables en matière d'hygiène et de sécurité en milieu de travail. JO N° 4 du 23 Janvier 1991, Page 63

-
- Décret exécutif n° 93-120 du 15 mai 1993 relatif à l'organisation de la médecine du travail JO N° 33 du 19 Mai 1993, Page 7

Textes d'application

- Arrêté interministériel du 2 Dhou El Kaada 1415 correspondant au 2 avril 1995 fixant la convention type relative à la médecine du travail établie entre l'organisme employeur et le secteur sanitaire ou la structure compétente ou le médecin habilité JO N° 30 du 15 Mai 1996, Page 17

- Arrêté interministériel du 4 safar 1418 correspondant au 9 juin 1997 fixant la liste des travaux ou les travailleurs sont fortement exposés aux risques professionnels JO N° 75 du 12 Novembre 1997, Page 30

- Arrêté interministériel du 18 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001 fixant le contenu, les modalités d'établissement et de tenue des documents obligatoirement établis par le médecin du travail JO N° 21 du 27 Mars 2002, Page 4

- Arrêté interministériel du 28 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001 fixant le rapport type du médecin du travail. JO N° 21 du 27 Mars 2002, Page 13
 - Arrêté du 28 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001 fixant les normes en matière de moyens humains, de locaux et d'équipement des services de médecine du travail. JO N° 21 du 27 Mars 2002, Page 20
 - Arrêté du 28 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001 fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 30 du décret exécutif n° 93-120 du 15 mai 1993 relatif à l'organisation de la médecine du travail. JO N° 21 du 27 Mars 2002, Page 22
-

- Arrêté interministériel du 17 Dhou El Hidja 1416 correspondant au 5 Mai 1996 fixant la liste des maladies présumées d'origine professionnelle ainsi que ses annexes 1 et 2 JO N° 16 du 23 Mars 1997, Page 6
- Décret présidentiel n° 05-117 du 2 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 11 avril 2005 relatif aux mesures de protection contre les rayonnements ionisants. JO N° 27 du 13 Avril 2005, Page 3

Modificatif :

- Décret présidentiel n° 07-171 du 16 Jounada El Oula 1428 correspondant au 2 juin 2007 modifiant et complétant le décret présidentiel n° 05-117 du 2 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 11 avril 2005 relatif aux mesures de protection contre les rayonnements ionisants JO N° 37 du 07 Juin 2007, Page 8

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 15 Safar 1432 correspondant au 20 janvier 2011 définissant les niveaux d'intervention, d'action et de dose en cas de situation d'urgence radiologique ou nucléaire JO N° 17 du 25 Mars 2012, Page 22
 - Arrêté interministériel du 15 Safar 1432 correspondant au 20 janvier 2011 fixant la signalisation particulière des zones réglementées contenant des sources de rayonnements ionisants. JO N° 17 du 25 Mars 2012, Page 24
 - Arrêté interministériel du 15 Safar 1432 correspondant au 20 janvier 2011 fixant les conditions d'utilisation des dosimètres individuels. JO N° 17 du 25 Mars 2012, Page 25
 - Arrêté du 28 Moharram 1437 correspondant au 10 novembre 2015 fixant les règles d'optimisation et les niveaux indicatifs pour les expositions médicales à l'intention des professionnels de la santé, JO N° 64 du 02 Décembre 2015, Page 26
 - Arrêté du 27 Moharram 1437 correspondant au 10 novembre 2015 relatif à la surveillance médicale des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. JO N° 24 du 24 Avril 2016, Page 20
-

- Décret exécutif n° 99-95 du 3 Moharram 1420 correspondant au 19 avril 1999 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante JO N° 29 du 21 Avril 1999, Page 11.

Modificatif :

- Décret exécutif n° 09-321 du 19 Chaoual 1430 correspondant au 8 octobre 2009 modifiant le décret exécutif n° 99-95 du 3 Moharram 1420 correspondant au 19 avril 1999 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante JO N° 59 du 14 Octobre 2009, Page 6

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du Aouel Rabie El Aouel 1420 correspondant au 15 juin 1999 relatif aux règles techniques que doivent respectées les entreprises effectuant des activités de confinement et de retrait de l'amiante. JO N° 68 du 26 Septembre 1999, Page 4
 - Arrêté interministériel du 16 Rabie El Aouel 1420 correspondant au 30 juin 1999 relatif à la protection de la population des risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis. JO N° 68 du 26 Septembre 1999, Page 6
 - Arrêté interministériel du 5 Chaâbane 1424 correspondant au 1er octobre 2003 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. JO N°7 du 31 Janvier 2004, Page 6
-
- Décret exécutif n° 03-353 du 19 Chaâbane 1424 correspondant au 15 octobre 2003 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de protection sanitaire contre le risque toxique. JO N° 62 du 19 Octobre 2003, Page 11
-
- Décret exécutif n° 01-285 du 6 Rajab 1422 correspondant au 24 septembre 2001 fixant les lieux publics où l'usage du tabac est interdit et les modalités d'application de cette interdiction,JO N° 55 du 26 Septembre 2001, Page 15
-
- Décret exécutif n° 06-75 du 19 Moharram 1427 correspondant au 18 février 2006 portant création, organisation et fonctionnement de la commission nationale et des commissions de wilaya de veille, de suivi et de lutte contre la grippe d'origine aviaire JO N° 9 du 19 Février 2006, Page 17
-
- Décret exécutif n° 10-201 du 20 Ramadhan 1431 correspondant au 30 août 2010 relatif aux mesures particulières de prévention et de protection des risques des travaux de taillage et de polissage des pierres de taille. JO N° 51 du 05 Septembre 2010, Page 16
-
- Décret exécutif n° 12-116 du 18 Rabie Ethani 1433 correspondant au 11 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de prévention et de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA). JO N° 16 du 21 Mars 2012, Page 12

Texte d'application

- Arrêté du 23 Rabie El Aouel 1442 correspondant au 9 novembre 2020 portant désignation des membres du comité national de prévention et de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA). JO N° 74 du 08 Décembre2020, Page 22

- Décret exécutif n° 15-72 du 21 Rabie Ethani 1436 correspondant au 11 février 2015 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité national multisectoriel de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles. JO N° 9 du 18 Février 2015, Page 18

Texte d'application

- Arrêté du 14 Moharram 1437 correspondant au 28 octobre 2015 portant désignation des membres du comité national multisectoriel de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles. JO N° 68 du 27 Décembre 2015, Page 30

-
- Décret exécutif n° 15-210 du 25 Chaoual 1436 correspondant au 10 août 2015 portant création, organisation et fonctionnement du comité intersectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale. JO N° 44 du 19 Août 2015, Page 3

Texte d'application

- Arrêté du 21 Rajab 1443 correspondant au 22 février 2022 portant désignation des membres du comité intersectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale. JO N° 21 du 27 Mars 2022, Page 23

- Arrêté du 22 Rajab 1428 correspondant au 6 août 2007 portant création, organisation et fonctionnement d'un point focal national relatif au règlement sanitaire international chargé des urgences de santé publique de portée internationale. JO N° 63 du 07 Octobre 2007, Page 20

-
- Décret exécutif n° 17-310 du 4 Safar 1439 correspondant au 24 octobre 2017 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité national multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens JO N° 64 du 07 Novembre 2017, Page 9

-
- Décret exécutif n° 18-44 du 5 Jourada El Oula 1439 correspondant au 23 janvier 2018 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité national multisectoriel de la promotion de la santé mentale. JO N° 5 du 30 Janvier 2018, Page 16

Texte d'application

- Arrêté du 6 Chaoual 1439 correspondant au 20 juin 2018 portant désignation des membres du comité national multisectoriel de la promotion de la santé mentale. JO N° 59 du 08 Octobre 2018, Page 22

-
- Décret exécutif n° 22-80 du 20 Rajab 1443 correspondant au 21 février 2022 fixant l'organisation et le fonctionnement de la commission de santé mentale de wilaya. JO N° 14 du 02 Mars 2022, Page 4

-
- Arrêté interministériel du 17 safar 1416 correspondant au 17 Juillet 1995 relatif aux mesures sanitaires applicables à la rage animale. JO N° 15 du 28 Février 1996, Page 15

- Arrêté interministériel du 3 Dhoul Hidja 1419 correspondant au 20 Mars 1999 portant création organisation et fonctionnement du comité national chargé de la coordination intersectorielle en matière de protection de la santé du consommateur contre les risques alimentaires JO N° 32 du 02 Mai 1999, Page 11

- Arrêté portant promotion et protection de l'allaitement maternel par les structures et établissements publics et privés de santé.

- **Ethique des sciences de la santé et de déontologie médicale**

- Décret exécutif n° 92-276 du 06 Juillet 1992 portant code de déontologie médicale, JO N° 52 du 08 Juillet 1992, Page 1160

- Décret exécutif n° 96-122 du 18 Dhoul El Kaada 1416 correspondant au 6 avril 1996 portant composition, organisation et fonctionnement du conseil national de l'éthique des sciences de la santé. JO N° 22 du 10 Avril 1996, Page 13

Modificatif :

- Décret exécutif n° 11-425 du 13 Moharram 1433 correspondant au 8 décembre 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-122 du 18 Dhoul El Kaada 1416 correspondant au 6 avril 1996 portant composition, organisation et fonctionnement du conseil national de l'Éthique des sciences de la santé. JO N° 68 du 14 Décembre 2011, Page 20

- **Soins et activités de santé :**

- Décret exécutif n° 12-343 du Aouel Dhoul El Kaada 1433 correspondant au 17 septembre 2012 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-138 intitulé « Fonds de lutte contre le cancer » JO N° 52 du 19 Septembre 2012, Page 5

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 3 Jourmada Ethania 1434 correspondant au 14 avril 2013 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-138 intitulé « Fonds de lutte contre le cancer ». JO N° 44 du 15 Septembre 2013, Page 24

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 21 Chaâbane 1438 correspondant au 18 mai 2017 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 3 Jourmada Ethania 1434 correspondant au 14 avril 2013 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302- 138 intitulé « Fonds de lutte contre le cancer ». JO N° 69 du 30 Novembre 2017, Page 16

- Arrêté interministériel du 9 Rajab 1434 correspondant au 19 mai 2013 fixant les modalités de suivi et d'évaluation du « Fonds de lutte contre le cancer ». JO N° 44 du 15 Septembre 2013, Page 25

- Décret exécutif n° 21-126 du 15 Chaâbane 1442 correspondant au 29 mars 2021 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-096 intitulé « Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux » JO N° 25 du 04 Avril 2021, Page 14

Modificatif :

- Décret exécutif n° 21-302 du 22 Dhoul El Hidja 1442 correspondant au 1er août 2021 modifiant et complétant le décret exécutif n° 21-126 du 15 Chaâbane 1442 correspondant au 29 mars 2021 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-096 intitulé « Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux ». JO N° 60 du 05 Août 2021, Page 10
- Décret exécutif n° 22-101 du 11 Chaâbane 1443 correspondant au 14 mars 2022 complétant le décret exécutif n° 21-126 du 15 Chaâbane 1442 correspondant au 29 mars 2021 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-096 intitulé « Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux » JO N° 18 du 15 Mars 2022, Page 11

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 10 Jumada Ethania 1423 correspondant au 19 août 2002 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-096 intitulé "Fonds spécial pour les urgences et les activités de soins".JO N° 61 du 11 Septembre 2002, Page 15

Modificatif :

- Arrêté interministériel du 18 Chaâbane 1440 correspondant au 24 avril 2019 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 10 Jumada Ethania 1423 correspondant au 19 août 2002 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-096 intitulé « Fonds pour les urgences et les activités de soins ». JO N° 48 du 31 Juillet 2019,Page 21
 - Arrêté interministériel du 20 Moharram 1434 correspondant au 4 décembre 2012 fixant les modalités de suivi et d'évaluation du compte d'affectation spéciale n° 302-096 intitulé Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux JO N° 29 du 02 Juin 2013, Page 36
-
- Arrêté du 29 septembre 2016 portant création et mission des postes de contrôle sanitaire aux frontières
-
- Décret exécutif n° 16-197 du 29 Ramadhan 1437 correspondant au 4 juillet 2016 instituant le jumelage inter-établissements publics de santé et définissant les modalités de sa mise en œuvre. JO N° 42 du 13 Juillet 2016, Page 5
-
- Décret exécutif n° 20-105 du 5 Ramadhan 1441 correspondant au 28 avril 2020 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'équipe sanitaire mobile instituée auprès des établissements publics de santé. JO N° 26 du 03 Mai 2020, Page 5

- Décret exécutif n° 05-257 du 13 Jounada Ethania 1426 correspondant au 20 juillet 2005 portant modalités d'établissement de la nomenclature générale et de la tarification des actes professionnels des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens - dentistes et des auxiliaires médicaux. JO N° 52 du 26 Juillet 2005, Page 16

Textes d'application :

- Arrêté interministériel du 8 Ramadhan 1426 correspondant au 11 octobre 2005 portant désignation des membres de la commission de la tarification des actes professionnels des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et des auxiliaires médicaux. JO N° 1 du 08 Janvier 2006, Page 23
- Arrêté interministériel du 10 Chaabane 1427 correspondant au 3 septembre 2006 modifiant l'arrêté interministériel du 8 Ramadhan 1426 correspondant au 11 octobre 2005 portant désignation des membres de la commission de la tarification des actes professionnels des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et des auxiliaires médicaux. JO N° 70 du 05 Novembre 2006, Page 17
- Arrêté interministériel de l'Aouel Ramadhan 1426 correspondant au 4 octobre 2005 portant désignation des membres de la commission de la nomenclature générale des actes professionnels des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et des auxiliaires médicaux JO N° 25 du 19 Avril 2006, Page 3

-
- Décret exécutif n° 99-236 du 20 Rajab 1420 correspondant au 19 Octobre 1999 fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 201 de la loi 85-05 du 16 février 1985, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé . JO N° 74 du 20 Octobre 1999, Page 5

Modificatif

- Décret exécutif n° 02-256 du 23 Jounada El Oula 1423 correspondant au 3 août 2002 modifiant et complétant le décret exécutif n° 99-236 du 9 Rajab 1420 correspondant au 19 octobre 1999 fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 201 de la loi n° 85-05 du 16 février 1985, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé. JO N° 54 du 05 Août 2002, Page 9
- Décret exécutif n° 05-438 du 8 chaoual 1426 correspondant au 10 novembre 2005 relatif à l'organisation et à l'exercice de la périnatalité et la néonatalogie JO N° 75 du 20 Novembre 2005, Page 4

Texte d'application

- Arrêté du 27 Safar 1427 correspondant au 27 mars 2006 fixant la liste et la nature des activités de néonatalogie par unité et service. JO N° 27 du 26 Avril 2006, Page 24

-
- Arrêté du 19 Août 2015 portant réglementation de l'activité de soins à domicile à titre privé
 - Arrêté du 27 décembre 2015 portant création, organisation et fonctionnement des équipes de soins à domicile relevant des établissements de santé de proximité

- Arrêté n° 39 du 15 septembre 1998 portant réglementation du transport sanitaire.
 - Arrêté n° 40 du 15 septembre 1998 relatif à l'exercice à titre privé de la profession d'audioprothésiste
 - Arrêté du 06 février 2016 relatif à l'exercice, à titre privé de la profession d'opticien lunetier
 - Arrêté du 06 février 2016 relatif à l'exercice, à titre privé de la profession d'optométriste
 - Arrêté n° 13 du 21 avril 1999 relatif à l'exercice à titre privé de la profession d'appareilleur orthopédique.
-
- Décret exécutif n° 22-178 du 27 Ramadhan 1443 correspondant au 28 avril 2022 relatif au certificat médical de décès. JO N° 32 du 14 mai 2022 Page 14.
-
- Arrêté du 25 Chaabane 1434 correspondant au 4 juillet 2013 instituant la déclaration obligatoire des décès maternels. JO N° 39 du 25 Juin 2014, Page 31
-
- **PHARMACIE :**
 - Décret exécutif n° 2000-129 du 8 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'inspection de la pharmacie JO N° 34 du 14 Juin 2000, Page 11

 - Décret exécutif n° 07-228 du 15 Rajab 1428 correspondant au 30 juillet 2007 fixant les modalités d'octroi de l'autorisation d'utilisation de stupéfiants et de substances psychotropes à des fins médicales ou scientifique JO N° 49 du 05 Août 2007, Page 3
 - Décret exécutif n° 15-214 du 2 Dhou El Kaada 1436 correspondant au 17 août 2015 fixant les modalités d'exonération des droits et taxes des produits chimiques et organiques destinés à la fabrication des médicaments. JO N° 45 du 23 Août 2015, Page 20
 - Décret exécutif n° 19-379 du 4 Jourmada El Oula 1441 correspondant au 31 décembre 2019 fixant les modalités de contrôle administratif, technique et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. JO N° 1 du 05 Janvier 2020, Page 7

Modificatif :

- Décret exécutif n° 20-106 du 5 Ramadhan 1441 correspondant au 28 avril 2020 modifiant le décret exécutif n° 19-379 du 4 Jourmada El Oula 1441 correspondant au 31 décembre 2019 fixant les modalités de contrôle administratif, technique et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. JO N° 26 du 03 Mai 2020, Page 7

**Suite au recueil de textes législatifs et réglementaires
en lien avec le secteur de la santé**

■ Inspection générale

- Décret exécutif n° 23-216 du 07 juin 2023 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-68 du 27 janvier 1996 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'inspection générale du ministère de la santé et de la population.
- Arrêté du 17/07/2023 fixant le siège et la compétence territoriale des inspections régionales de la santé.

■ Passation de marchés publics

- Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- Décret exécutif n° 21-219 du 20 Mai 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
- Décret exécutif n° 23 du 17 Octobre 2023 modifiant et complétant le décret exécutif n° 14-139 du 20 Avril 2014 portant obligation pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupements d'entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics de certains secteurs d'activités d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles
- Circulaire relative à l'exécution des dispositions transitoires de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

■ Organisation et fonctionnement des CHU

- Arrêté interministériel du 26 Avril 2023 complétant l'arrêté interministériel du 29 Avril 1998 fixant l'organigramme des CHU

■ Commissions administratives paritaires, de recours et des comités techniques

- Décret exécutif n° 20-199 du 25 juillet 2020 relatif aux commissions paritaires, commissions de recours et des comités techniques dans les institutions et administrations publiques

■ Représentation syndicales, règlement des conflits et droit de grève

- Loi n° 23-02 du 25 Avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical
- Loi n° 23-08 du 21 juin 2023 relative à la prévention, au règlement des conflits collectifs detravail et à l'exercice du droit de grève

- Décret exécutif n° 23-359 du 17 Octobre 2023 fixant les modalités d'appréciation de la représentativité des organisations syndicales et le contenu des indicateurs statistiques relatifs à leurs adhérents
 - Décret exécutif n° 23-360 du 17 Octobre 2023 fixant les modalités de détachement pour l'exercice d'un mandat syndical, du bénéfice d'autorisations d'absence et du congé de formation syndicale dans les institutions et administrations publiques
 - Décret exécutif n° 23-361 du 17 Octobre 2023 fixant la liste des secteurs d'activités et des postes de travail nécessitant la mise en œuvre d'un service minimum obligatoire et la liste des secteurs ,des personnels et des fonctions ,auxquels le recours à la grève est interdit
 - Décret exécutif n° 23-362 du 17 Octobre 2023 fixant la périodicité des réunions obligatoires relatives à l'examen de la situation des relations socioprofessionnelles et des conditions générales de travail au sein des institutions et administrations publiques
 - Décret exécutif n° 23-363 du 17 Octobre 2023 fixant les missions des médiateurs dans le domaine du règlement des conflits collectifs de travail ainsi que les modalités de leur désignation et de leurs honoraires
 - Décret exécutif n° 23-364 du 17 Octobre 2023 fixant la composition, les modalités de désignation des membres de la commission nationale et de la commission de wilaya d'arbitrage en matière de conflits de travail ainsi que leur organisation et de leur fonctionnement
 - Décret exécutif n° 23-365 du 17 Octobre 2023 fixant les missions, la composition, les modalités de désignation du président et des membres du conseil paritaire de la fonction publique dans le domaine de la conciliation des conflits collectifs de travail ainsi que son organisation et de son fonctionnement
- **Maturation et inscription des programmes (investissement public)**
 - Décret exécutif n° 23-318 du 06 Septembre 2023 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes
 - Décret exécutif n° 23-318 du 06 Septembre 2023 complétant le décret exécutif n° 20-403 du 29 Décembre 2020 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes
 - **Finances et comptabilité**
 - Loi organique n° 18-15 du 02 Septembre 2018 relative aux lois de finances
 - Loi n° 23-07 du 21 Juin 2023 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière